

SG IMAGE 2017
Société anonyme
au capital de 3.300.000 Euros
Siège social : 8, rue Bellini
75116 - Paris
837 666 619 R.C.S. Paris
(ci-après la « Société »)

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DU 30 MAI 2024
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de SG IMAGE 2017 pour vous rendre compte de l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Le commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport son opinion sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

La Société a été immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 21 février 2018. Il s'agit donc de son sixième exercice social.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 a généré un chiffre d'affaires de 34 990 € contre 59 097 € au titre de l'exercice précédent. Ce chiffre d'affaires correspond aux remontées de recettes d'exploitation et de cession des films et œuvres financés par la Société.

Les charges générales d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 123 650 € contre 233 013 € lors de l'exercice précédent. Ces charges comprennent notamment :

- 94 325 € correspondant à l'amortissement dégressif des montants investis par la Société en œuvres cinématographiques ou audiovisuelles contre 166 569 € au titre de l'exercice précédent.
- 66 000 € d'honoraires prélevés par la société Bellini Partners en vertu de sa mission de conseil et d'ingénierie financière, correspondant à 2% du capital de la Société, conformément au prospectus de commercialisation visé par l'AMF en date du 5 octobre 2016.

Le résultat d'exploitation de l'exercice s'élève à (88 660) €, contre (173 916) € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte d'un résultat financier de 33 513 € contre (1 500) € au titre de l'exercice précédent et d'un résultat exceptionnel de (1 168) € contre 38 678 €, le résultat de l'exercice se solde par une perte nette de (56 316) €, contre une perte nette de (136 738) € au titre de l'exercice précédent.

Il est précisé qu'aucun dividende n'a été versé au cours des 3 derniers exercices.



La Société a valorisé ses actions selon la méthode de l'actif net. Avec un capital social de départ de 3 300 000 € et des capitaux propres au 31 décembre 2023 à 2 243 706 €, le prix de l'action est donc valorisé à 67,99 €.

Pour rappel, SG IMAGE 2017 disposait d'un capital de départ de 3 300 000 € qui a été utilisé de la manière suivante durant la première année d'investissement :

- 2 227 500 € en association à la production dans des œuvres cinématographiques et audiovisuelles,
- 742 500 € en participation dans le capital de la société SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2017, EURL détenue à 100% par la Société et spécialisée dans le développement d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles (écritures de scénario, recherche de casting, repérage de lieux de tournages, recherche de financement).

RECAPITULATIF SG IMAGE 2017	RECAPITULATIF SG IMAGE 2017
Enveloppe totale	3 300 000 €
Investissement en association à la production	2 227 500 €
Investissement en développement (filiale SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2017)	742 500 €
Placement en trésorerie	330 000 €

SG IMAGE 2017 a diversifié son portefeuille entre œuvres cinématographiques et œuvres audiovisuelles selon la répartition suivante :

- 1 485 000 € dans des œuvres cinématographiques dont 1 113 750 € en contrat d'association à la production et 371 250 € en développement ;
- 1 485 000 € dans des œuvres audiovisuelles dont 1 113 750 € en contrat d'association à la production et 371 250 € en développement.

	Cinéma	Audiovisuel	Total
Contrat d'association à la production	1 113 750 €	1 113 750 €	2 227 500 €
Développement	371 250 €	371 250 €	742 500 €
Total	1 485 000 € (50%)	1 485 000 € (50%)	2 970 000 €

L'ensemble des ratios d'investissements ont été tenus :

- La SOFICA a investi 90% des montants levés (2 970 000 €) durant l'exercice,
- 45% des investissements réalisés sont non-adossés, c'est-à-dire sans garantie de rachat à un prix fixé à l'avance,
- 95% de nos participations (engagement 90%) ont été réalisées auprès de producteurs délégués indépendants en capital de société (ou groupes de sociétés liées) disposant d'une forte puissance de marché,
- 50% de nos participations (engagement 50%) ont été réalisées dans le secteur audiovisuel,
- 83% de nos investissements cinéma (engagement 55%) ont été réalisés dans des films dont le devis présenté à l'agrément des investissements du CNC est inférieur à 8M€,
- 69% de nos investissements (engagement 25%) ont été réalisés dans des premiers et deuxièmes films de réalisateurs,
- 25% de nos investissements (engagement 15%) ont été réalisés en prise de participation dans une société de réalisation (SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2017).

- **Investissements en association à la production non adossés :**



Au 31 décembre 2023, SG IMAGE 2017 a investi 1 336 500 € en association à la production non adossée dans 9 œuvres cinématographiques et 6 œuvres audiovisuelles.

Le tableau ci-dessous reprend l'intégralité des investissements réalisés au 31 décembre 2023 :

Titre	Genre	Réalisateur	Casting	Date sortie	Investissement	Recettes d'exploitations	Cession de droits usuels	Total des recettes
Grâce à Dieu	Cinéma	François Ozon	Melvil Poupaud, Denis Ménochet, Swann Arlaud	20/02/2019	100 000,00 €	85 131,52 €		85 131,52 €
Let's Dance	Cinéma	Ladislav Cholat	Rayane Bensetti	27/03/2019	25 000,00 €	18 515,73 €	11 250,00 €	29 765,73 €
L'air du temps	TV (documentaire)	Eric Capitaine et Christophe Schaiwger	-	Diffusée en avril 2019	90 000,00 €	19 347,62 €	- €	19 347,62 €
HP	TV	Emilie Noblet	Tiphaine Laviot	Diffusée en 2018	100 000,00 €	16 215,15 €	- €	16 215,15 €
Persona non grata	Cinéma	Roschdy Zem	Raphaël Personnaz, Nicolas Duvauchois, Roschdy Zem	10/07/2019	70 000,00 €	2 983,94 €	- €	2 983,94 €
Blanche comme neige	Cinéma	Anne Fontaine	Lou de Laage, Benoît Poelvoorde, Isabelle Huppert, Charles Berling, Jonathan Cohen	10/04/2019	100 000,00 €	5 517,91 €	- €	5 517,91 €
Dracula & Tarzan	TV (documentaire)	Emmanuelle Nobécourt et Priscilla Pizzato	-	Diffusé en 2018	60 000,00 €	20 705,40 €	- €	20 705,40 €
Mytho	TV	Fabrice Gobert	Marina Hands	Fin 2019 / Début 2020	150 000,00 €	- €	150 000,00 €	150 000,00 €
Un Monde plus grand	Cinéma	Fabienne Berthaud	Cécile de France	30/10/2019	70 000,00 €	42 076,98 €	- €	42 076,98 €
Alice et le Maire	Cinéma	Nicolas Pariser	Fabrice Luchini, Anaïs Demoustier	18/09/2019	100 000,00 €	123 099,94 €	- €	123 099,94 €
Didou construis moi	TV (animation)	Eric Gutierrez	-	Diffusé en 2020	100 000,00 €	40 058,95 €	- €	40 058,95
Le Temps est assassin	TV	Claude Michel Rome	Mathilde Seigner, Gérard Lanvin, Fred Testot	Diffusée en 2019	168 250,00 €	98 946,98 €	69 303,92 €	168 250,00 €
La Belle époque	Cinéma	Nicolas Bedos	Daniel Auteuil, Fanny Ardant,	06/11/2019	80 000,00 €	88 801,15 €	- €	88 801,15 €

			Guillaume Canet					
Calamity, une enfance de Martha Jane Cannary	Cinéma (animation)	Remi Chayé	-	14/10/2020	60 000,00 €	20 141,36 €	- €	20 141,36 €
C'est toi que j'attendais	Cinéma (documentaire)	Stéphanie Pillonca	-	22/12/2021	63 250,00 €	- €	- €	- €
TOTAL					1 336 500,00 €	581 542,63 €	230 553,02 €	812 095,65 €
					Taux de recouvrement			60,76%

Ces investissements sont non adossés et ne bénéficient donc d'aucune garantie de rachat. La SOFICA bénéficie pour chacune de ces œuvres de droits à recettes répartis sur l'ensemble des supports : cinéma (uniquement pour les œuvres cinématographiques), vidéo, vod, export, ventes télévisuelles françaises et droits dérivés (droits musicaux, droits de remake, merchandising, etc...) – en dehors de « Calamity, une enfance de Martha Jane Cannary » et « Mytho », qui sont des investissements exclusifs sur les recettes à l'étranger.

Les œuvres audiovisuelles présentent un taux de recouvrement global de 62,04%.

Les œuvres cinématographiques ont un taux de recouvrement global de 59,49%.

- **Investissements en association à la production adossés :**

SG IMAGE 2017 a également réalisé 891 000 € d'investissements en association à la production adossée, c'est-à-dire avec garantie de rachat, dans 3 œuvres audiovisuelles et 3 longs-métrages pour le cinéma.

Titre	Genre	Réalisateur	Casting	Date rachat	Investissement	Garantie de rachat	Recettes
Coach me if you can	TV (animation)	Olivier Pouchelon	-	01/11/2022 jusqu'à la liquidation de SG Image 2017	148 500,00 €	152 955 €	152 955,00 €
Roxane	Cinéma	Mélanie Auffret	Guillaume de Tonquedec	01/01/2021 jusqu'à la liquidation de SG Image 2017	111 375,00 €	Entre 111 375 € et 126 375 €, selon la date de cession	113 875,00 €
Les Fantômes du Havre	TV	Thierry Binisti	Frédéric Diefenthal, Nicolas Marié, Barbara Cabrita	01/01/2023 jusqu'à la liquidation de SG Image 2017	148 500,00 €	148 500 €	148 500 €
Didou construis moi	TV (animation)	Eric Gutierrez	-	01/01/2021 jusqu'à la liquidation de SG Image 2017	148 500,00 €	Entre 148 500 € et 163 500 €, selon la date de cession	163 500,00 €

La Belle époque	Cinéma	Nicolas Bedos	Daniel Auteuil, Fanny Ardant, Guillaume Canet	01/01/2021 jusqu'à la liquidation de SG Image 2017	111 375,00 €	Entre 111.375 et 126.375 €, selon la date de cession	111 375,00 €
Belle fille	Cinéma	Mélanie Marcaggi	Alexandre Lamy, Miou-Miou	01/01/2021 jusqu'à la liquidation de SG Image 2017	222 750,00 €	Entre 222 750 € et 237 750 €, selon la date de cession	227 750,00 €
TOTAL					891 000,00 €		917 955,00 €
TAUX DE RECOUVREMENT BRUT GARANTI							103,03%

Conformément à nos engagements, ces investissements adossés représentent 30% de l'ensemble de nos investissements.

- **Investissements en association au développement :**

SG IMAGE 2017 a créé SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2017, filiale au capital de 742 500 € consacrée à l'investissement en développement dans la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Cette filiale a investi 100% de son capital dans le développement de 38 œuvres à travers 10 conventions de développement.

Société de production	Genre	Œuvres financées	Investissement en développement	Recettes facturées
24 25 Films	Cinéma	<i>75 – Comme avant – Cosmetic Valley – Sexygénéral</i>	100 000,00 €	100 000,00 €
Simpatico / Main Journey	Cinéma	<i>Plastique – Les triplés</i>	71 250,00 €	71 250,00 €
Les Films du kiosque	Cinéma	<i>Peaceful – Est-ce que c'est toi – Politiquement correct – Dans la cour des grands</i>	100 000,00 €	100 000,00 €
My Family	Cinéma	<i>Belle fille – Namaste – Harrybo – Je te présente ma mère</i>	100 000,00 €	102 438 €*
Tabo Tabo	TV	<i>Neo Paris – Dressing – Fashion fish – Traders</i>	80 000,00 €	82 236 €**

Bonne Pioche	TV	<i>Edens à remonter le temps – La science face au terrorisme – Une histoire du sida – Peuple racine – Le retour de la nature sauvage – A la poursuite des caribous</i>	45 000,00 €	45 000,00 €
Mother Production	TV	<i>Accros – La vie en rose – Poulets grillés</i>	41 250,00 €	41 250,00 €
Windy Productions	TV	<i>Le gang des nounous – Classified – Venin – L'air du temps saison 2</i>	95 750,00 €	95 750,00 €***
Room 237	TV	<i>Luceed – Fourrure – L'office – Hôtel du Grand Cerf – Les mousquetaires du Président</i>	35 000,00 €	35 000 €****
KWAI	TV	<i>Baron noir saison 3 - Réunion</i>	74 250,00 €	74 250,00 €
TOTAL		38 œuvres	742 500,00 €	747 174 €

* Le solde a été remboursé via un projet de substitution : « Maison 2 Retraite »

** dont 57 660,82 € payés à février 2024 et le solde à payer dans le cadre d'un protocole d'accord

*** dont 64 000 € payés à la clôture comptable et le solde à payer dans le cadre d'un protocole d'accord

**** dont 9 000 € payés au 31 décembre 2023 et le solde à payer dans le cadre d'un protocole d'accord

Conformément à ce type d'investissements, assimilables à des prêts qui permettent au producteur de développer des œuvres, le remboursement des engagements est réalisé à chaque mise en production.

Faits marquants de l'exercice

La promesse d'achat de l'investissement adossé sur *Didou, construis-moi* a été exercée en janvier 2023. Pour le bon règlement par Millimages, un échéancier de paiement a été mis en place, avec des échéances jusqu'en décembre 2023 dans le cadre d'un protocole d'accord.

Par ailleurs, Millimages avait également une dette envers la Société concernant les recettes de l'investissement non adossé sur *Didou, construis-moi* d'un montant de 31 836,75 €. Un échéancier de paiement a été mis en place dans le cadre du même protocole d'accord jusqu'en juin 2023.

L'ensemble de ce protocole d'accord a été honoré.



A ce jour, il reste trois protocoles d'accord pour le remboursement de conventions de développement, comme évoqué ci-dessus, à savoir avec les sociétés :

- TABO TABO
- WINDY
- ROOM 237.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La Société va continuer la gestion de son portefeuille d'actifs, notamment sur leur exploitation vod, svod, ventes internationales et ventes TV France. La Société envisage également de demander à la Direction Générale des Finances Publiques son accord pour procéder à sa dissolution anticipée prochainement.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

En date du 25 avril 2024, les membres du Conseil d'administration de la Société ont décidé de transférer le siège social de la Société du 8 rue Bellini – 75116 Paris au 2 rue Dufrenoy – 75116 Paris. Cette décision du Conseil est soumise à votre ratification lors de la prochaine Assemblée générale conformément aux statuts de la Société.

La survenance d'aucun autre évènement postérieur à la clôture n'est à signaler.

Principaux risques et incertitudes

Le Conseil d'Administration n'a pas identifié de risques ou d'incertitudes à porter à la connaissance des actionnaires.

Filiales, participations et succursales - Prise de participations

La Société a créé la société SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2017, filiale au capital de 742 500 € détenue à 100% par la Société, consacrée à l'investissement en développement dans la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Nous vous informons que les résultats de la société SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2017 étaient les suivants lors de son dernier exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Total bilan : 754 590,47 €,
- Chiffre d'affaires : 4 673,82 €,
- Résultat net comptable : 17 564,54 €.

La Société ne détient pas d'établissement secondaire.

Activités en matière de recherche et développement

La Société n'a réalisé, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité qui puisse entrer dans la catégorie des activités de recherche et de développement au sens de la loi.

Proposition d'affectation du résultat



L'exercice écoulé fait ressortir une perte nette de (56 316) € que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

Origine

- Report à nouveau antérieur : (999 979) €.
- Résultat de l'exercice : (56 316) €.

Affectation

Au Report à nouveau, soit (56 316) €.

Le poste « report à nouveau » serait ainsi porté de (999 979) € à (1 056 295) €.

Conformément aux dispositions de l'article de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

Informations relatives aux délais de paiement

En application des articles L.441-14 et D.441-6 I du Code de commerce, vous trouverez, dans le tableau ci-joint, les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société.

Exercice	Créances clients (en HT €)			
	Factures à 30 jours	Factures à 45 jours	Factures à 60 jours	Autres délais
31/12/2023	-	-	-	-
31/12/2022	-	-	-	311 083,75 €

Toutefois, la Société ne disposant pas des outils nécessaires permettant de le produire en totalité, les informations fournies ne sont pas exhaustives.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 *quater* du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement (article 39-4 du CGI).

Tableau des résultats

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours des cinq premiers exercices écoulés.

Conventions visées aux articles L.225-38 du Code de commerce

Aucune nouvelle convention entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce n'a été conclue par la Société au cours de l'exercice écoulé.

SG IMAGE 2017 a signé le 31 janvier 2018 une convention d'assistance administrative et d'ingénierie financière avec la société BELLINI PARTNERS entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article

L.225-38 du Code de commerce. Cette convention a été reprise dans les actes accomplis au titre de la société en formation lors de l'assemblée générale constitutive. Elle s'est poursuivie au cours de l'exercice.

Nous vous invitons à ce titre à prendre connaissance du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

Actionnariat

SG IMAGE 2017 n'emploie aucun salarié. Par conséquent, la participation des salariés au capital social est nulle.

Aucun actionnaire ne détient directement ou indirectement plus de 5% du capital et des droits de vote de la Société.

Situation des mandats des mandataires sociaux

Mandats des administrateurs :

Il est rappelé aux actionnaires que les mandats d'administrateur et en conséquence de Président du Conseil d'administration de Monsieur Niels COURT-PAYEN arrivent à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale. Nous vous proposons le renouvellement du mandat d'administrateur pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Le Conseil d'administration a, par ailleurs, d'ores et déjà décidé le renouvellement de Monsieur Niels COURT-PAYEN dans ses fonctions de Président du Conseil d'administration, sous réserve du renouvellement de son mandat d'administrateur.

Le Conseil d'administration a souhaité également compléter l'effectif du Conseil en y adjoignant de nouveaux membres. Nous vous proposons ainsi de nommer aux fonctions d'administrateur :

- Madame Daphné CHARVILLAT, ép. DUSSAUGE, née le 22 avril 1963 à Boulogne-Billancourt, de nationalité française, demeurant Avenue Henri Elleboudt 8, 1180 Uccle (Belgique) pour une durée de six années, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029 ;
- Madame Muriel SELLAM, ép. ROUSSELET, née le 12 février 1958 à Montreuil, de nationalité française, demeurant 12 rue de Bassano 75116 Paris pour une durée de six années, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Conformément à la réglementation, vous trouverez, en annexe, une biographie des candidats aux fonctions d'administrateurs.

Mandat du Directeur Général :

Le mandat de Madame Caroline DHAINAUT en tant que Directeur Général arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée générale annuelle appelée à se tenir cette année. Le Conseil d'administration a, lors de sa réunion du 25 avril 2024, d'ores et déjà décidé de renouveler Madame Caroline DHAINAUT dans ses fonctions de Directeur Général pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Situation des mandats des commissaires aux comptes



Il est rappelé aux actionnaires que le mandat des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant est arrivé à expiration.

Par conséquent, nous vous proposons de renouveler le mandat de la société RSM Paris pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029 ou le cas échéant, pour la période prenant fin à l'issue des opérations de liquidation si celle-ci intervient avant, sous réserve de l'approbation de la dissolution anticipée par les actionnaires.

Nous attirons votre attention sur le fait que nous ne soumettons pas le renouvellement de la société FIDINTER en tant que Commissaire aux comptes suppléant dans la mesure où celle-ci a été radiée en 2020.

Rémunérations des administrateurs

Nous vous rappelons, qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, il n'a pas été attribué aux administrateurs de rémunération.

Compte tenu du projet de prononcer prochainement la dissolution anticipée de la Société, le Conseil d'administration propose aux actionnaires de prendre acte de l'absence d'allocation de rémunération aux administrateurs au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2024.

Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) clos le 31 décembre 2023 joints à la documentation sont soumis à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Le Commissaire aux comptes relate, dans son rapport général, l'accomplissement de sa mission.

INFORMATIONS SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Mandats exercés par les mandataires sociaux dans d'autres sociétés durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

Pour satisfaire aux dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les mandats exercés par les mandataires sociaux de la Société dans d'autres sociétés au cours de l'exercice 2023.

Monsieur Niels Court-Payen, Président du Conseil d'Administration, est également :

- Président des sociétés Bellini Partners et A Plus Finance
- Membre et Président du Conseil d'administration des sociétés SG IMAGE 2018, SG Image 2019, SG Image 2020, SG Image 2021, SG Image 2022 et Bellini Films
- Membre et Président du Conseil d'administration des SPPICAV A Plus Génération 2 et SPPICAV Génération 3

Madame Caroline Dhainaut, Directrice Générale, est également :

- Directrice Générale des sociétés SG Image 2017, SG Image 2018, SG Image 2019, SG Image 2020, SG IMAGE 2021, SG Image 2022 et Bellini Films



Madame Yolaine Tuffier, administratrice, est également :

- Gérante de la société Eaux et Forêts Holding
- Présidente de la société SAS Trocadéro Distribution
- Membre du Conseil d'administration de la société SG Image 2018

Monsieur Gilles Legrand, administrateur, est également :

- Président Directeur Général de la société SAS Epithète and Co
- Membre du Conseil d'administration de la société SG Image 2018

Conventions visées par l'article L.225-37-4 du Code de commerce

Aucune convention entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de commerce n'a été conclue par la Société au cours de l'exercice écoulé.

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité dans le domaine des augmentations de capital (articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce)

Néant.

Modalités d'exercice de la Direction Générale

Lors du Conseil d'administration du 25 avril 2024, il a été décidé de maintenir la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

Nous vous invitons à voter en faveur des résolutions qui vous sont présentées et sommes à votre disposition pour toute information que vous pourriez souhaiter.



Le Conseil d'Administration
Représenté par Niels Court-Payen



ANNEXE

RESULTATS FINANCIERS DES 5 DERNIERS EXERCICES SOCIAUX

**RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ AU COURS
DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

SG IMAGE 2017

DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 01/23 au 12/23	Exercice 01/22 au 12/22	Exercice 01/21 au 12/21	Exercice N-3	Exercice N-4
<u>I - Capital en fin d'exercice</u>					
- Capital social	3 300 000	3 300 000	3 300 000	3 300 000	3 300 000
- Nombre des actions ordinaires existantes (A)	33 000	33 000	33 000	33 000	33 000
- Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
- Nombre maximal d'actions futures à créer :					
par conversion d'obligations					
par exercice de droits de souscription					
<u>II - Opérations et résultat de l'exercice</u>					
- Chiffre d'affaires hors taxes	34 990	59 097	175 982	294 027	33 868
- Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	868	31 331	125 292	278 867	-49 899
- Impôts sur les bénéfices					
- Participation des salariés due au titre de l'exercice					
- Résultat net (C)	-56 316	-136 738	-72 715	-16 522	-458 972
- Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	57 184	168 069	198 007	295 189	389 073
- Résultat distribué (D)					
<u>III - Résultat par action</u>					
- Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	0,03	0,95	3,80	8,45	-1,51
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	0,03	0,95	3,80	8,45	-1,51
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)	-1,71	-4,14	-2,20	-0,49	-13,30
- Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)					
<u>IV - Personnel</u>					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
- Montant de la masse salariale de l'exercice					
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)					

Annexe –
Biographie des candidats aux fonctions d'administrateur

Madame Muriel ROUSSELET :

Après un Master de Paris Dauphine, Madame Muriel SELLAM ROUSSELET a démarré sa carrière dans le cinéma au service financier (avances sur recettes) de UGC DISTRIBUTION.

Elle s'est ensuite orientée vers le marketing des films chez divers distributeurs américains, tels que WARNER BROS., où elle a pu également travailler sur les films des sociétés DISNEY, TOUCHSTONE et HOLLYWOOD PICTURES en tant que chef de projet, puis à la TWENTIETH CENTURY FOX en tant que directrice du marketing, où elle a eu le plaisir de travailler également pour LUCASFILM (Star Wars), ainsi que les films des sociétés MGM (James Bond) et FOX SEARCHLIGHT.

Elle a ensuite choisi de mettre son expérience au service des films d'auteur européens, en travaillant comme consultante pour des divers distributeurs indépendants, en collaboration avec la Commission Média et divers organismes européens de promotion du cinéma.

Madame Daphné DUSSAUGE :

Avec plus de 25 ans d'expérience professionnelle dans les domaines de la Banque d'Affaires, du Capital Investissement puis du conseil en investissement immobilier, Madame Daphné Dussauge a été confrontée à de multiples situations de développement d'entreprises, de décisions stratégiques, d'analyses financières, juridiques et fiscales et souhaite aujourd'hui capitaliser sur cette expérience et contribuer à des Conseils d'Administration en tant qu'administrateur indépendant.

Chez BNP Paribas elle a eu l'opportunité de participer à un certain nombre de Conseils d'administrations tout d'abord en tant que « Fund Manager » d'un Fonds d'investissement immobilier enregistré à Luxembourg, ensuite en tant que « Head of Corporate Development » de BNP Paribas Private Equity où elle a représenté le groupe au sein de Conseils d'administration et de comités de conseils dans le cadre d'investissements du Groupe dans des Fonds.

En outre, son expérience dans le cadre de mon activité de conseil en investissement immobilier lui a donnée une dimension entrepreneuriale.

Elle s'est réinvestie dans le domaine des Conseils d'Administration au dernier trimestre 2020 en participant à des formations dans le cadre de l'Institut Luxembourgeois des Administrateurs (ILA dont je suis membre) et est actuellement en formation de gouvernance d'entreprises à l'EM Lyon pour actualiser son expérience dans les domaines fondamentaux nécessaires à l'exercice de mandats d'administrateurs.

